

DECHETS: La Ville de Bordeaux a recours à une entreprise privée pour la collecte des ordures

Face à la grève des éboueurs, qui à l'heure actuelle ne trouve pas d'issue, la [VILLE DE BORDEAUX](#) / T : 05.56.10.20.30 a appelé une société privée pour le ramassage des ordures. Le ramassage de ce matin était donc effectuée par une entreprise privée, accompagnée d'une voiture de la police municipale. Pour l'instant la collecte des déchets ne concerne que l'hyper-centre de Bordeaux. www.bordeaux.fr